

# Territoire d'innovation de grande ambition

## L'association défiSON (Développement Economique par les Filières SON) a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt **TERRITOIRES D'INNOVATION DE GRANDE AMBITION.**

Le 29 septembre nous avons déposé auprès de la Caisse des dépôts le dossier répondant à l'Appel à Manifestation d'Intérêt. Nous l'avons intitulé **Une ambition d'Economie Collaborative et d'Innovations pour les Territoires de l'Yonne.**

*En 21 jours, une dizaine de collaborateurs dont 6 rédacteurs ont rédigé ce dossier de 31 pages. 34 contributeurs ont déposé 31 Fiches-Actions (les fiches-actions non retenues seront retravaillées avec les porteurs de projet pour les intégrer dans le dossier 2018). C'est avec fierté que nous pouvons montrer dans ce dossier, 26 projets très innovants développés par des porteurs de projets très différents, pour un total de 61 millions d'euro (dont 28 millions demandés au PIA), et plus de 1 000 emplois à 5 et 10 ans. Grace à la réactivité de tous, à l'esprit d'invention et au désir d'innovation de nos territoires, nous pouvons aujourd'hui conclure à l'AMBITION de l'Yonne, de ses habitants, de ses associations et organismes, de ses entreprises et de ses territoires. Un très grand MERCI à la cinquantaine de personnes qui se sont mobilisés pendant ces quelques jours pour permettre à défiSON de déposer ce dossier construit ensemble et pour un avenir commun et meilleur. Un grand merci au chef de projet Eric Monnoyer qui s'est investi fortement dans l'écriture de ce dossier. Serge Garcia, président de défiSON*

**Documents à télécharger :** -- [Liste des actions retenues](#) -- [A.R. AMI TIGA](#) -- Pour lire le dossier intégral (31 pages) cliquez sur ce [lien](#) (Dropbox) --

**Prochaine étape :** Les candidats sélectionnés au niveau national pour participer aux auditions seront prévenus dans la semaine du 6 novembre.

---

## Donnons ensemble une nouvelle ambition à l'Yonne !

10 septembre 2017 : Dans le cadre des **plans d'investissements d'avenir**, l'Etat veut identifier des « Territoires d'innovation de grande ambition » que la Caisse des dépôts dotera en conséquence. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) est en cours, et l'Yonne, à condition de coaliser toutes ses forces, peut légitimement prétendre à un pareil label. La différence se fera sur la qualité des projets, leur cohérence, leur ambition opérationnelle, leur caractère innovant, l'impact substantiel qu'ils devront avoir sur la qualité de vie des habitants, et aussi leur gouvernance, qui doit être originale. Il n'y a pas de limite sectorielle : industrie, son, développement durable, transport, énergie, médical, enseignement, nouvelles économies, tourisme, ruralité... **Si vous êtes une entreprise, une collectivité, un organisme, une association, un particulier**, si vous portez aujourd'hui un projet d'envergure novateur, ou même si vous n'en êtes qu'à l'esquisse, rejoignez vite le mouvement. Le cahier des charges de cet appel a fixé des critères qui ne peuvent pas être contournés. Ils sont résumés dans la Fiche Action que vous devez remplir si vous pensez que votre projet est en adéquation avec ces impératifs. Vous adresserez ensuite ce document à l'adresse-mail suivante : [amidedifison@gmail.com](mailto:amidedifison@gmail.com).

**Le chef de projet est Eric Monnoyer.** Un groupe de 20 personnes est en charge de constituer le dossier général, de vérifier vos documents et de donner une cohérence à l'ensemble.

**Dernier délai pour le dépôt des fiches actions :** **vendredi 15 septembre 2017.** Il restera ensuite une dizaine de jours pour étudier avec vous votre Fiche Action si nécessaire.

**Documents à télécharger :** -- [Fiche Action à remplir](#) -- [Cahier des charges AMI \(version officielle\)](#) --